

Guide des formations
Bourgogne Franche-Comté

2018

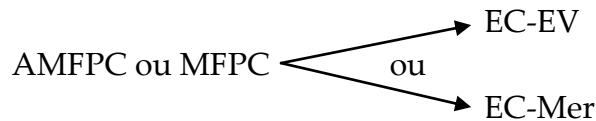
SOMMAIRE

- 3** *Dernières évolutions de diplômes fédéraux et professionnels*
- 5** *L'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)*
- 10** *Le Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)*
- 13** *Le Certificat de Qualification Professionnel (CQP)*
- 16** *Les autres formations de la CREF*
- *Journées « sécu EV »*
- *Formation Juge Slalom Régional*
- *Formation Pagaies Couleurs Bleue EC*
- *Formation Pagaies Couleurs Bleue EV*
- *Formation Pagaies Couleurs Rouge « rivière sportive »*
- *Entraîneur fédéral 1°*
- 20** *Contacts / Renseignements*

Filières de formation Fédérale

Les dernières évolutions

Les diplômes ne sont plus multi-milieux. Lors de la certification vous allez devoir choisir :



Tout en sachant que la CREF de Bourgogne Franche-Comté organisera uniquement des sessions de certification « eau calme – eau vive ».

Ce qu'il faut également retenir

Équivalences et passerelles entre ancienne et nouvelle filière de formation

La nouvelle filière de formation fédérale, rénovée, est active depuis le 1^{er} janvier 2010. En conséquence, les initiateurs et les moniteurs qui ont obtenu leur diplôme dans l'ancienne version (avant le 28 août 2007) conserveront leurs droits et prérogatives, jusqu'à la date de fin de validité du diplôme qui ne sera plus recyclable que sous la nouvelle version.

Les initiateurs fédéraux qui souhaitent accéder au diplôme d'AMFPC, devront en faire la demande auprès de la CREF de leur région (en remplissant un dossier d'inscription AMFPC complet) :

Initiateur fédéral recyclé = AMFPC

Les moniteurs fédéraux qui souhaitent devenir titulaires du diplôme de MFPC avant la fin de validité de leur actuel diplôme, devront en faire la demande auprès de la CREF de leur région (en remplissant un dossier d'inscription MFPC complet) et devenir Cadre Certificateur Pagaies Couleurs (H1) :

Moniteur Fédéral recyclé + CCPC (H1) = MFPC

Attention : Les diplômes d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs ne sont pas des diplômes homologués par l'État, ni inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles,

➔ Leurs titulaires ne peuvent pas enseigner contre rémunération.

Filière professionnelle

Le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Canoë Kayak Note d'information sur la mise en œuvre :

La FFCK a obtenu fin décembre 2012 la délégation de la branche professionnelle du sport pour mettre en œuvre le Certificat de Qualification Professionnelle de moniteur de canoë-kayak.

La mise en œuvre effective des formations et des certifications au CQP est possible lorsque l'inscription du diplôme au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et sa parution au Journal Officiel seront réalisées par les services de l'Etat.

Grâce à la convention qui la lie à la branche professionnelle du sport, **la FFCK peut organiser elle-même des formations et des certifications au CQP**. La FFCK est représentée dans ce cas par son entité juridique : il s'agit donc du **siege fédéral**, avec ses numéros de SIRET et d'organisme de formation qui lui sont propres.

Le siège fédéral constituera l'organisme de formations qui portera la formation au CQP pour le compte de ses comités régionaux afin de conserver notre savoir-faire de formation et de l'harmoniser au niveau national. Ce mode de fonctionnement est un système :

- administrativement mutualisé au niveau du siège national ;
- pédagogiquement déconcentré vers les comités régionaux.

Le modèle économique s'appuiera sur une **facturation des frais forfaitaires par les comités régionaux au siège fédéral** (150€ sans les frais annexes – hébergement, restauration, déplacement)

En synthèse, la mise en œuvre du CQP :

- sera portée, accompagnée et administrée par le siège fédéral pour le compte des CRCK, pour les soulager de la charge liée à la gestion de la formation professionnelle ;
- s'appuiera sur des contenus de formation, des épreuves et des outils identiques pour toutes les formations conduites en régions ;
- continuera de promouvoir les formations fédérales comme pré-requis à la validation d'un CQP.

Voir au chapitre « CQP » les détails concernant les modalités d'obtention de ce diplôme en BFC (page 13)

L'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)



Les stagiaires auront le choix entre 2 options : EC-EV et EC-Mer. Le choix de l'option définira ces prérogatives d'encadrement, sa formation et la certification du diplôme. En BFC, seule l'option EC-EV pourra être faite.

Compétences et prérogatives de l'AMFPC

Dans le cadre de son activité, l'AMFPC peut, dès la validation de son stage de formation, encadrer :

| AMFPC « EAU CALME – EAU VIVE » | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Conditions en eau vive</u> | <u>Conditions en eau calme</u> | <u>Conditions en mer</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> - classe I - tous sports de pagaine | <ul style="list-style-type: none"> - eau calme - zone abritée et délimitée - tous sports de pagaine | <ul style="list-style-type: none"> - vent de force 2 Beaufort - zone des 300m, calme, abritée et délimitée - tous sports de pagaine |
| AMFPC « EAU CALME - MER » | | |

L'obtention du diplôme

Pour obtenir l'AMFPC, 3 possibilités :

- La Formation Continue
- La Validation des Acquis d'Expérience Fédérale
- La formation modulaire
 - + Le recyclage

L'AMFPC en Bourgogne Franche-Comté

La formation continue (5 jours d'affilés)

Attention : les exigences préalables requises à l'entrée en formation AMFPC sont

- 15 ans révolus à la date d'inscription
- Titulaire de la licence Canoë +
- Titulaire d'une pagaie verte minimum

2 possibilités de formation

- Formation avec le CDCK58 :

Dates : du 16 au 20 avril sur le Chalaux

R1 : Mathieu Danjoux (CTFD)

Date de certification : 16 & 17 juin sur le Chalaux

Tarif : 175euros par personne pour les licenciés en Nièvre / 225 euros extérieur

- Formation avec le CRCK BFC :

Dates : du 21 au 25 octobre à Goumois/Dole

R1 : Fred Momot (CTRC)

Date de Certification : avril 2019 sur le Chalaux

Tarif : 300€ (tout compris – hébergement, repas, déplacements, encadrement, documents pédagogiques)

Attention : les exigences préalables de la certification sont :

- Avoir 16 ans révolus
- Etre titulaire de la licence canoë +
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Posséder l'attestation de « natation/sauvetage »
- Etre titulaire de 2 Pagaies Couleurs Vertes

Une formation modulaire AMFPC,
sur plusieurs week-ends pour les personnes qui souhaitent se
former autrement qu'en continue.

*Pas de formation
modulaire cette année*

Validation des Acquis d'Expérience Fédérale (VAEF) :

- Se manifester auprès de la CREF de Bourgogne Franche-Comté et du CTR et ce au moins 2 mois avant des moments de certification.

Un dossier de VAEF sera alors à remplir. Néanmoins, il sera demandé à la personne demandeuse d'effectuer un entretien oral avec la CREF de Bourgogne Franche-Comté et un test sécuritaire et technique.

- Dates de certification :
 - 8 ou 9 avril sur le Chalaux
 - 16 ou 17 juin sur le Chalaux
 - 21 octobre à Goumois
- Dépose des dossiers auprès du CTR : au moins 15 jours avant le moment de certification

Dossier à télécharger sur le site de la FFCK :

<http://www.ffck.org/reseigner/savoir/formation/Site/wp-content/uploads/2014/07/Dossier-de-demande-de-VAEF-AMFPC-et-MFPC2-1.docx>

- Demande d'informations auprès du CTR
- Tarif pour la VAEF : 150€

Le tarif comprend : étude du dossier, encadrement, repas le jour de la certification et l'administratif.

Attention

Pour s'inscrire en formation VAEF, le CREF de BFC souhaite que :

- Chaque candidat atteste (par le président du club) au moins 25 séances en structures fédérales.
- Et répondre aux exigences pré-requises pour l'AMFPC :
 - *Avoir 18 ans révolus*
 - *Avoir été titulaire d'une Licence Canoë Plus pendant 2 années consécutives au minimum*
 - *Etre titulaire de la Licence Canoë Plus*
 - *Posséder l'attestation « Natation / Sauvetage »*
 - *Déposer un dossier de VAEF déposé au jury de la CREF un mois au minimum avant la session de l'examen*
 - *Titulaire de 2 Pagaies vertes minimum*

Recyclage de diplôme AMFPC : pour les personnes qui souhaitent continuer à encadrer bénévolement dans leur structure

- Se rapprocher de la CREF de Bourgogne Franche-Comté en début de saison pour signaler votre envie de recycler votre « initiateur » et ainsi continuer à pouvoir encadrer bénévolement dans votre structure.
- Dates des recyclages :
 - 8 ou 9 avril sur le Chalaux
 - 16 ou 17 juin sur le Chalaux
 - 21 octobre à Goumois

Lors de cette journée, la CREF BFC vous fera une série de tests techniques de navigation et de mises en situation de sécurité actives et passives afin d'évaluer votre aptitude à pouvoir continuer à encadrer dans de bonnes situations.

- Tarif du recyclage : 50€

(Comprend l'encadrement sur place, repas et les démarches administratives du CRCK pour le recyclage)

- Inscription 15 jours avant chaque session auprès des CTRs

Rappel

Initiateur fédéral recyclé = AMFPC

Le diplôme d'« Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs » a une durée de validité de cinq ans ;

Il peut être renouvelé par recyclage.

Le candidat devra choisir EC-Mer ou EC-EV.

Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)



Les stagiaires auront le choix entre 2 options : EC-EV et EC-Mer. Le choix de l'option définira ces prérogatives d'encadrement, sa formation et la certification du diplôme. Néanmoins, en BFC seule l'option EC-EV sera possible.

Compétences et prérogatives du MFPC

Dans le cadre de son activité, le MFPC peut dès la validation de son stage de formation. Le «Moniteur de Canoë-Kayak et disciplines associées» encadre en autonomie tous type de public :

| MFPC « EAU CALME – EAU VIVE » | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Conditions en eau vive</u> | <u>Conditions en eau calme</u> | <u>Conditions en mer</u> |
| - classe II, passages de classe III isolés - tous sports de pagaie, sauf raft | - eau calme - piscine - tous sports de pagaie | - vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution - jusqu'à 1 mille d'un abri - tous sports de pagaie |
| MFPC « EAU CALME – MER » | | |

Lors de la formation, le moniteur devra également passer le H1 (**Cadre Certificateur Pagaies Couleurs**). Cela lui permettra de certifier les Pagaies de Blanches à Vertes (la Bleue en collaboration avec la CREF de Bourgogne Franche-Comté).

L'obtention du diplôme

Pour obtenir le MFPC 1 possibilité :

- La formation
 - + Le recyclage

Le MFPC en Bourgogne Franche-Comté

La Formation

Cette année, la formation MFPC se fera sur 3 week-ends (formation modulaire) – Pas de formation continue cette année !

Attention : il faut au moins 5 stagiaires pour que la formation soit organisée !

Attention, les exigences préalables requises à l'entrée en formation MFPC sont :

- 17 ans révolus à la date d'inscription ;
- Titulaire de l'AMFPC ou initiateur fédéral en cours de validité ;
- Titulaire d'une Pagaie Bleue minimum ;

- Dates des modules de formation :

| | | |
|--------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|
| 7 et 8 avril Sur le Chalaux | 19 et 20 mai A Goumois | 16 et 17 juin Sur le Chalaux - Certification |
|--------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|

- La certification :

Le 16 et 17 juin sur le Chalaux (ou le 21 octobre à Goumois – rattrapage). Lors de cette journée, la CREF demandera aux stagiaires un petit compte rendu de leurs séances encadrées dans leur structure afin de faire le point pédagogiquement. Il sera également demandé d'intervenir auprès des AMFPC en formation pour valider leur partie sécu.

Attention, les exigences préalables de la certification sont :

- Avoir 18 ans révolus
- Etre titulaire d'au moins deux Pagaies Bleues
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Posséder l'attestation « Natation/Sauvetage »
- Etre titulaire du PSC1

Tarif de la formation MFPC : 350€

➔ Tarif qui comprend : hébergement, repas, encadrement et les déplacements durant les week-ends, supports pédagogiques (Mémento), l'administratif + 1 corde de sécu et 1 couteau offert par la CREF !

Le recyclage de diplôme :
pour les personnes qui souhaitent continuer à encadrer bénévolement
dans leur structure

- Se rapprocher de la CREF de Bourgogne Franche-Comté 1 mois avant les sessions de certification pour signaler votre envie de recycler votre « Moniteur Fédéral ».
- Si vous n'êtes pas H1 Cadre Certificateur Pagaies Couleurs (CCPC) Prévenir les CTRs lors de votre inscription.
- Etre titulaire du PSC1. **Obligatoire !**
- Dates des recyclages :
 - 8 ou 9 avril sur le Chalaux
 - 16 ou 17 juin sur le Chalaux
 - 21 octobre à Goumois
- Epreuves :
 - participer au moment de formation sécurité (test sécu)
 - démontrer son niveau de navigation (test navigation)
 - entretien avec le CTR
- Tarif du recyclage : 50€ (*comprend l'encadrement sur place, repas et les démarches administratives du CRCK pour le recyclage*).
- Inscriptions 15 jours avant les sessions auprès des CTRs .

Rappel

- Moniteur fédéral + H1 Pagaies Couleurs = MFPC
- Le diplôme de « Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs » a une durée de validité de cinq ans ;
- Il peut être renouvelé par recyclage.
- Le candidat devra choisir EC-Mer ou EC-EV
- Etre titulaire du PSC1

Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Canoë Kayak

CQP EC-EV / CQP EC-Mer pour animer contre rémunération

Enfin la solution à nos pratiques saisonnières !

Le CQP de moniteur de canoë-kayak répond ainsi :

- à la demande saisonnière des clubs affiliés à la FFCK, qu'ils soient déjà employeurs ou non, souhaitant accueillir et encadrer des pratiquants non licenciés lors des vacances scolaires ;
- à la demande d'emploi occasionnel de moniteurs pour encadrer les écoles de pagaines, les groupes loisirs, les scolaires ou encore les compétiteurs.

Que permet le CQP ?

Le CQP permet d'animer, encadrer contre rémunération dans la limite de 360h annuelles. Il permet d'atteindre **les mêmes limites des conditions d'encadrement que les diplômes de MFPC eau calme - eau vive et eau calme - mer**, excepté le raft qui est exclu du CQP option eau calme - eau vive alors qu'il fait partie du diplôme bénévole de MFPC eau calme - eau vive. A la différence du moniteur fédéral homologué avant 2007, le titulaire du CQP est par ailleurs un moniteur **pédagogiquement autonome**. Au sein de la FFCK, il agit principalement sous le statut de salarié d'une structure membre de la FFCK. Il peut par ailleurs revêtir le statut d'entrepreneur indépendant et agir pour son propre compte, toujours dans la limite maximale des 360 heures annuelles qui lui sont imposées.

Comment passer ce diplôme ?

Module court « moniteurs - CQP » (le seul que fera le CRCK Bourgogne Franche Comté): Ce module court est destiné aux titulaires d'un diplôme de Moniteur à jour de son recyclage et de deux Pagaies Couleurs Bleues dans le milieu concerné par l'option du CQP visé, ou du MFPC avec la même option que le CQP visé.

Il comprend un complément de formation (bloc 4 du CQP) que les moniteurs fédéraux n'obtiennent pas en équivalence, suivi de trois épreuves validant d'une part ce complément de formation et d'autre part les compétences sécuritaires du moniteur.

Week-end CQP ?

La mise en œuvre de ces modules courts tels que défini en suivant permet donc aux moniteurs répondant aux conditions d'équivalence de se présenter à la certification du CQP.

Le module court est composé de **deux parties** :

- **formation au bloc de compétences n°4 :**
 - 1 journée de formation «intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure»
 - 1 épreuve orale : entretien de 15 minutes.

Epreuves CQP de sécurité :

- 1 épreuve écrite de type étude de cas sur la sécurité préventive ;
- 1 épreuve pratique de sauvetage d'un pagayeur et de sécurité individuelle.

Cette organisation se déroule en **2 journées** : 1 journée de formation au bloc 4 et 1 journée contenant les 3 épreuves. L'organisation du module court est obligatoirement coordonnée et organisée par le siège fédéral. Les sessions sont organisées par des Comités Régionaux volontaires, répondant à un cahier des charges spécifique.

Compétences et prérogatives du CQP

Le CQP, un diplôme d'encadrement professionnel et occasionnel

Le CQP moniteur de canoë-kayak permet d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie contre rémunération, **dans la limite de 360 heures annuelles**.

Ses prérogatives sont définies dans ce tableau :

| CQP MONITEUR CK « EAU CALME – EAU VIVE » | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Conditions en eau vive</u> | <u>Conditions en eau calme</u> | <u>Conditions en mer</u> |
| - classe II, passages de classe III isolés - tous sports de pagaie, sauf raft | - eau calme - tous sports de pagaie | - vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution - jusqu'à 1 mille d'un abri - tous sports de pagaie |
| CQP MONITEUR CK « EAU CALME - MER » | | |

Le CQP en Bourgogne Franche-Comté

Juste un week-end pour obtenir le sésame !

Attention : les exigences préalables requises à l'entrée en formation CQP sont :

- Avoir un MFPC avec la même option que le CQP visé (EC-EV ou EC-mer)
- Avoir un MFPC avec 2 pagaines Bleues des milieux du CQP visé
- Avoir un monitorat à jour du recyclage + 2 PC Bleues des milieux du CQP visé
- Etre titulaire du PSC1

→ Concernant La Bourgogne Franche-Comté, une formation CQP sera organisée le **13 et 14 octobre à Goumois** (avec un site de repli prévu).

→ Voir avec les CRCK des régions limitrophes (Grand Est, Centre et Auvergne Rhône-Alpes) pour voir leur formation CQP.

<http://www.ffck.org/federation/formation/calendrier/>

→ Toutes les informations concernant le CQP sur le site de la FFCK :

<http://www.ffck.org/federation/formation/encadrement-professionnel/#1454081500030-1e5f308b-6d61>

→ Le bulletin d'inscription à renvoyer auprès du service formation de la FFCK :

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2016/01/Bulletin_inscription_CQP_court_2017.docx

Plus d'informations auprès des CTRs

ou

SERVICE FORMATION ET PROFESSIONNALISATION de la FFCK
COORDONNÉES :

FFCK – 87 quai de la Marne – 94340 Joinville Le Pont cedex
serviceformation@ffck.org – tél. : 01 45 11 08 56

→ Tarif : 150€ (*tarif imposé par la FFCK*)

Les autres Formations menées en Bourgogne Franche-Comté :

- **Journée formation « sécu en Eau Vive »**
7 ou 8 avril sur le Chalaux
16 ou 17 juin sur le Chalaux



En parallèle de la journée de recyclage des diplômes fédéraux, la CREF organise pour toutes les personnes qui le souhaitent une formation/sensibilisation à la sécurité en eau vive sur la rivière du Chalaux. Cela permettra à tous de se familiariser aux techniques de sécurité que l'on doit connaître en rivière, telles que le lancée de corde, le travail en équipe, l'auto-largage, ...

➔ Tarif : 30€ qui comprend le pique-nique, l'encadrement et l'administratif.

- **Journée formation « sécu en Eau Vive »**
le 21 octobre en Franche-Comté (Goumois ou Audincourt)

En parallèle de la journée de recyclage des diplômes fédéraux, la CREF organise pour toutes les personnes qui le souhaitent une formation/sensibilisation à la sécurité en eau vive sur la rivière du « ? ». Cela permettra à tous de se familiariser aux techniques de sécurité que l'on doit connaître en rivière, telles que le lancée de corde, le travail en équipe, l'auto-largage, ... Venez nombreux !



➔ Tarif : 30€ qui comprend le pique-nique, l'encadrement et l'administratif.

- **Journée formation slalom « Juge régional »**
A Pontarlier, le samedi 25 mars – durant le N3 Slalom

En collaboration avec la Commission Régionale de Slalom et le Club de Pontarlier, la CREF de Bourgogne Franche-Comté vous propose une formation de juge régional Slalom en parallèle du week-end N3 Slalom. Le fait d'être stagiaire en formation le samedi vous permettra de juger dès le dimanche sur la N3 !



- ➔ Tarif : à définir.

- **Formation et session Pagaie Couleur Bleue EC**
En collaboration avec le CDCK70



Le Comité Départemental 70 avec son cadre permanent Nicu Florin, vous propose une formation et une session de passage pour la Pagaies Couleurs Bleue Eau Calme.

L'objectif est de se former aux exigences de la certification PC Bleue EC avec un spécialiste de l'Eau Calme. Pour les plus expérimentés, il y aura possibilité d'accéder à la session d'examen directement !

- ➔ Lieu de la formation : à définir.
- ➔ Date de la formation : à définir.
- ➔ Tarif : à définir.

- **Formation et session Pagaie Couleur Bleue EV**
En collaboration avec le CDCK58

Le Comité Départemental 58 avec son cadre permanent Mathieu Danjoux, vous propose une formation et une session de passage pour la Pagaies Couleurs Bleue Eau Vive.

Les objectifs de ces 2 jours de formation sont de naviguer en dehors de la BFC sur des rivières et de se former aux exigences de la certification PC Bleue EV avec un spécialiste de l'Eau Vive (Mathieu est diplômé du DEJEPS EV).



- ➔ Lieu de la formation : Sur le Chalaux – des choses seront à faire avant.
- ➔ Date : 16 et 17 Juin
- ➔ Tarif : à définir.

- **Formation et session Pagaie Couleur Rouge « rivière sportive »**

La CREF BFC avec son Cadre Technique Régional Fred Momot, vous propose une formation et une session de passage pour la Pagaies Couleurs Rouge option « Rivière Sportive ».



Les objectifs de ces 3 jours de formation sont de naviguer en dehors de la BFC sur des rivières étrangères et de se former aux exigences de la certification PC Rouge option « Rivière Sportive ».

- ➔ Lieu de la formation : En Suisse du côté d' Ilanz et Landquart
- ➔ Date : 13, 14 et 15 juillet
- ➔ Tarif : à définir.

- **Formation d'Entraîneur Fédéral 1°**
 - Les 24 & 25 Février (lieu à déterminer)

L'objectif de cette journée sera de donner aux personnes intéressées (cadres de clubs ou bénévoles) les bases de performance de la discipline pour ainsi encadrer un public voulant viser les compétitions nationales.



- ➔ Le thème de la formation :
 - Préparation Physique Générale et récupération

➔ Frais pédagogiques : 150€ pour les cadres salariés (finançable par l'OPCA – Uniformation) / 50€ pour les bénévoles

➔ Repas compris pour samedi midi et dimanche midi.

Attention : l'hébergement et repas du samedi soir ne sont pas pris en compte mais possibilité de se regrouper dans un lieu.



Nous faisons un sport extérieur, un sport de nature. Par conséquent, nous sommes dépendants des conditions climatiques, hydrologiques voir des calendriers des autres disciplines. Les dates peuvent donc évoluer au cours de la saison. Merci de votre compréhension.

Contacts

Le CRCK
Bourgogne Franche-Comté

Bureau Ligue :
19, rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél./Fax : 03.80.45.32.83
E-mail : crckbfc@gmail.com

Internet :
<http://www.canoekayakbourgognefranchecomte.com/>

Antenne Franc-Comtoise :

3 avenue des Montboucons – 25000 Besançon
Tél./Fax : 03 81 51 72 55

La Commission Régionale
d'Enseignement et de
Formation

Philippe Jacques :
phil_jacques@orange.fr

Les Conseillers Techniques
Régionaux

Frédéric Momot
fmomot@ffck.org

(0625130532)

Patrick Masson
pmasson@ffck.org
(0637399123)